



## Stratégies des Clercs de Saint-Viateur dans la création d'écoles d'agriculture au Québec, 1932-1940

Thérèse Hamel, Michel Morisset, Yves Hébert and Jacques Tondreau

Volume 60, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007057ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007057ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

### ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Hamel, T., Morisset, M., Hébert, Y. & Tondreau, J. (1994). Stratégies des Clercs de Saint-Viateur dans la création d'écoles d'agriculture au Québec, 1932-1940. *Études d'histoire religieuse*, 60, 85–104. <https://doi.org/10.7202/1007057ar>

## **Stratégies des Clercs de Saint-Viateur dans la création d'écoles d'agriculture au Québec, 1932-1940**

Thérèse HAMEL<sup>1</sup>  
Michel MORISSET  
Yves HÉBERT  
Jacques TONDREAU

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les congrégations enseignantes masculines se sont implantées sur tout le territoire québécois. Plusieurs régions ont été l'objet d'une concurrence entre elles pour l'implantation et l'expansion de leur organisation dans l'ensemble du Québec. Les Clercs de Saint-Viateur (CSV), immigrés au Canada depuis 1847, ont été partie prenante à cette logique de développement. Toutefois, dans un Québec encadré par un épiscopat omniprésent, notamment dans le champ éducatif, les congrégations enseignantes ont dû composer avec ce partenaire de taille.

Pour évoluer dans le Québec des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les CSV, dont un certain nombre sont québécois au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, devront user de stratégie afin de s'imposer comme groupement dans un champ éducatif où la concurrence est forte. Pour ce faire, ils développeront des bases matérielles solides en s'implantant dans de nombreuses régions, en consolidant leurs acquis dans les paroisses où ils sont déjà établis, tout en favorisant des structures et des activités servant au recrutement des novices nécessaires au renouvellement des effectifs de la congrégation. *Les écoles d'agriculture que la congrégation ouvrira entre 1932 et 1940 serviront tout à la fois à la formation agricole, à la sauvegarde des acquis, au recrutement des novices et à l'implantation en de nouvelles régions.*

---

<sup>1</sup> Thérèse HAMEL est professeure-chercheure au Département d'Administration et Politique Scolaires à l'Université Laval. Michel MORISSET est professeur au Département d'Économie Rurale et directeur du Groupe de Recherche en Économie et Politique Agricoles (GRÉPA) à l'Université Laval. Yves HÉBERT, professionnel de recherche en histoire et Jacques TONDREAU, professionnel de recherche en sociologie. Cette étude, subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, s'inscrit dans un programme de recherche portant sur l'Histoire de l'enseignement agricole au Québec.

## I. Quelques jalons pour une analyse socio-historique des congrégations religieuses au Québec

L'historiographie de l'Église catholique québécoise (Hamelin et Gagnon 1984; Voisine 1984 et 1985) comme les études socio-historiques récentes sur les frères éducateurs dans la province (Turcotte 1988; Voisine 1987 et 1991) nous ont montré l'importance des congrégations religieuses masculines dans le champ éducatif québécois d'avant la Révolution tranquille. *Toutefois, aucune de ces études n'a permis de dégager les stratégies<sup>2</sup> qui conditionnent l'action des différentes congrégations religieuses dans le champ éducatif et les positions qu'elles occupent dans la structure de ce champ, positions qui conditionnent à leur tour les interactions entre les groupes<sup>3</sup>. C'est à cette tâche que nous nous attarderons dans les lignes qui suivent.*

Peu de sociétés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont connu une implication aussi grande de l'Église dans le champ social<sup>4</sup>. A défaut de pouvoir reconquérir leur liberté par une mainmise grandissante sur les affaires politiques, les Canadiens français délèguèrent à leurs chefs religieux un rôle important dans la recherche d'une autonomie politique, sociale et économique accrue face à la puissance dominante anglaise. A la faveur de ce nouveau rôle, l'Église prit en charge de nombreux champs de la pratique sociale notamment la santé, les services sociaux et l'éducation (Turcotte 1988: 26) tout en encadrant strictement la vie familiale. Dans ce contexte, l'Église a toujours été considérée comme un agent important, voire déterminant dans la définition, la régulation et l'évolution de la société québécoise (Laurin-Frenette et Rousseau 1983). L'école et la famille ont représenté à ce titre des lieux de socialisation religieuse d'une importance non négligeable (Hame-

---

<sup>2</sup> Le terme de stratégie doit être entendu ici comme les moyens (ressources financières, matérielles, humaines et autres) mis en oeuvre par les acteurs (individus ou groupes) en relations (de pouvoir) dans un système d'action particulier (société, éducation, politique, etc.) par lesquels ces acteurs s'aménagent une marge d'autonomie et une marge de manoeuvre qui leur permettent d'être en position respectable (offensive ou défensive) par rapport aux enjeux de ces systèmes d'action et par rapport aux autres acteurs. La littérature en sciences humaines est vaste sur le sujet. A titre indicatif, on pourra consulter Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977 et Alain TOURAINE, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.

<sup>3</sup> Cette position méthodologique est inspirée de Pierre BOURDIEU, «Une interprétation de la théorie de la religion de Max Weber», dans *Archives européennes de sociologie*, XII, 1971, p. 5.

<sup>4</sup> Voir entre autres sur le sujet Nadia FAHMY-EID et Nicole LAURIN-FRENETTE, «Théories de la famille et rapports famille-pouvoirs dans le secteur éducatif au Québec et en France (1850-1960)», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 34, no. 2, septembre 1980, p. 209. Selon les auteures, seules l'Irlande et l'Italie ont connu une influence cléricale aussi forte dans le champ du social.

lin et Gagnon 1984: 50). Le premier évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Lartigue, avait d'ailleurs compris dès 1839 l'importance de l'école et c'est pourquoi il fallait «multiplier les écoles de Fabriques, viser à la formation des moeurs et de la piété, en confier la responsabilité aux frères et aux soeurs enseignantes et, pour cela, encourager les vocations religieuses et l'établissement de nouvelles communautés<sup>5</sup>».

Cette capacité du clergé québécois à s'investir dans des champs sociaux aussi vastes et importants n'a pu se faire sans l'aide des communautés religieuses et notamment des congrégations masculines dans le champ éducatif. Dès leur arrivée de France en terre québécoise, les congrégations religieuses se voient contraintes, compte tenu de leurs besoins matériels pressants, d'oeuvrer dans le champ de l'éducation afin d'assurer à court terme la couverture de leurs besoins. Constituant une main-d'oeuvre peu coûteuse<sup>6</sup>, les congrégations enseignantes ont été un instrument de choix pour l'Église dans sa croisade contre le libéralisme triomphant et notamment contre l'Institut canadien<sup>7</sup>. Le rôle de M<sup>gr</sup> Bourget dans l'importation de plusieurs de ces congrégations religieuses françaises à partir de 1847 est déjà bien connu (Denault et Lévesque 1975). Outre les éco-

---

<sup>5</sup> Nicole LAURIN-FRENETTE et Louis ROUSSEAU, «Les centres de la régulation: Essai sur les rapports entre l'Église et l'État dans l'histoire québécoise», dans *Sciences Religieuses*, 12/3, été 1983, p. 264. On pourra voir également sur le sujet Paul-André Turcotte qui souligne que «Le processus de monopolisation ecclésiastique engloba tout particulièrement le secteur de l'enseignement, lieu par excellence, avec la famille, de reproduction socio-religieuse». P.A. TURCOTTE, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970)*, Montréal, Bellarmin, 1988, p. 26. Claude Galarneau montre également le rôle des collèges classiques dans la reproduction du clergé. Voir Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, p. 155.

<sup>6</sup> «M<sup>gr</sup> Bourget n'estime-t-il pas que de bons religieux se contentent d'un «honnête nécessaire», donc coûtent peu, mais peuvent en revanche rapporter beaucoup», Gabriel DUSSAULT et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie: Rapport de la recherche 1975-76, les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le régime anglais (1837-1870)*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Faculté de théologie, Secteur des sciences humaines de la religion, 1976, p. 63. Le travail peu rémunéré fourni par les communautés sera aussi largement utilisé par le gouvernement provincial dans les années 1930 afin d'éviter d'augmenter la dette publique. Voir Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle: (1898-1940)*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 368.

<sup>7</sup> Sur la lutte entre le conservatisme clérical du XIX<sup>e</sup> siècle, représenté par M<sup>gr</sup> Bourget, et le libéralisme issu de l'Institut canadien voir Georges VINCENTHIER *Une idéologie québécoise: de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, Collection Histoire, 1979, p. 23-28. L'idéologie conservatrice cléricale se résumera en fait à trois composantes à partir de 1840 soit l'agriculturisme, le messianisme et l'anti-étatisme, voir sur le sujet Denis MONIÈRE (1977), *Le développement des idéologies au Québec: des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, p. 169.

nomies réalisées par l'entremise de ces congrégations, ces dernières ont eu pour effet de contrer la concurrence protestante dans le système éducatif québécois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en plus d'éloigner, pour un temps à tout le moins, les laïcs du champ éducatif (Dussault et Martel 1976: 62-63; Ouellet 1970: 246). Dans la mesure où l'Église détenait une bonne part des capitaux nécessaires à la construction des écoles, les congrégations avaient avantage à collaborer avec les autorités diocésaines afin de s'engager dans le champ éducatif.

La situation précaire des congrégations à leur arrivée est devenue d'autant plus impérative que la répression combiste et la loi de 1901 présentée par Waldeck-Rousseau en France<sup>8</sup>, allaient plonger les congrégations religieuses françaises dans le dénuement et la pauvreté (Bernard 1951: 75-80), les rendant ainsi inaptes à soutenir leur chapitre canadien. Dans ces conditions, l'insertion des congrégations religieuses dans le système scolaire québécois a été une condition de leur survie dans leur nouveau pays d'adoption. Comme le soulignent justement Dussault et Martel (1976), «l'on peut se demander comment, sans cette intégration, elles eussent pu s'assurer une infra-structure viable et, partant, une existence solide au pays<sup>9</sup>».

Afin de ne pas perdre sa position de leader dans la société québécoise, l'Église s'est assurée la capacité de définir et de maintenir les cadres significatifs et normatifs de la société en administrant les biens de salut et la gestion du sacré<sup>10</sup>. Pour ce faire, elle a pu s'assurer la coopération des groupements et des institutions capables de la soutenir dans cette démarche, notamment les congrégations enseignantes et les écoles dont elles avaient la charge. Les congrégations religieuses enseignantes participeront à la même logique en administrant les maisons d'enseignement dans un territoire donné et les services religieux offerts sur ce même territoire (Dussault et Martel 1976: 115).

Dans cette organisation ecclésiastique, les congrégations enseignantes n'auront pas au départ la prépondérance et le pouvoir nécessaires capables d'en faire des acteurs de poids dans la structure des champs religieux et éducatif. Dominées verticalement dans ces deux champs, les congrégations

---

<sup>8</sup> Sur la persécution des congrégations enseignantes françaises, on pourra lire avec intérêt l'article de Guy LAPERRIÈRE, «Persécution et exil: La venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no. 3, décembre 1982, p. 389-341.

<sup>9</sup> Gabriel DUSSAULT et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie*, p. 33.

<sup>10</sup> Pour sa part Guy Laforest parle d'un «pastorat omniprésent et illimité». Voir Guy LAFOREST, «Le sculpteur collectif de l'État pastoral», *Recherches sociographiques*, XXVII, 1, 1986, p. 141.

chercheront à s'imposer comme force sociale sur le plan horizontal. C'est dans ce contexte que s'établit une concurrence entre les congrégations afin de s'assurer la charge d'un maximum de maisons d'enseignement<sup>11</sup>, les plus prestigieuses de surcroît, en plus de chercher à s'implanter dans un nombre toujours plus grand de diocèses et de paroisses. *Sans nier les multiples buts (caritatif, apostolique, humanitaire) dont sont porteuses les congrégations religieuses enseignantes, on peut envisager que ces stratégies visent à permettre une expansion des congrégations sur le territoire québécois.* Elles commandent également une capacité de plus en plus grande des groupements religieux à reproduire leur ressources humaines tout en sauvegardant leur capital matériel souvent chèrement acquis au fil du temps. C'est par le développement de bases matérielles fortes et solides que les congrégations religieuses seront en mesure de s'imposer comme force sociale ayant un capital d'autorité suffisant pour développer et conserver leur position dans le champ éducatif. Ce capital d'autorité dépend à son tour de l'aptitude de ces groupements à offrir des biens et des services congruents avec la démarche d'ensemble de l'Église<sup>12</sup>. C'est donc dire que la capacité des congrégations religieuses enseignantes masculines à évoluer dans le champ éducatif québécois a été conditionnée par leurs compétences à acquérir et à conserver des maisons d'enseignement tout en assurant le développement des ressources humaines nécessaires au fonctionnement de ces maisons.

## II. Une étude de cas: les Clercs de Saint-Viateur

Afin d'illustrer les bases d'analyse socio-historique élaborées plus haut, il est nécessaire de jeter un regard sur la situation des congrégations enseignantes au Québec. Les contraintes de cet article obligent cependant à limiter le champ d'analyse à une étude de cas. La congrégation religieuse des Clercs de Saint-Viateur (CSV), fort importante dans le champ éducatif québécois de 1847 à 1970, servira de guide à la démonstration de notre propos.

---

<sup>11</sup> Voir sur le sujet Gabriel DUSSAULT et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie*, p. 54. Cette concurrence entre congrégations est claire dans le cas des Sulpiciens de Montréal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui voyaient d'un très mauvais oeil les voyages de M<sup>sr</sup> Bourget en France afin de ramener des communautés de religieux. Ce que les Sulpiciens redoutent le plus, c'est la concurrence des Jésuites pour leurs collèges. Voir sur le sujet Claude GALARNEAU, «Les communautés religieuses au Québec (1837-1914)», dans *Sessions d'étude*, La société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 1969, p. 14.

<sup>12</sup> Nous nous appuyons ici sur les idées développées par Pierre BOURDIEU, «Genèse et structure du champ religieux», dans *Revue française de sociologie*, vol. XII, 1971 b, p. 319.

## A. La petite et la grande histoire des CSV

En 1831, l'abbé Louis Querbes, curé de Vourles, près de Lyon en France, fonda la congrégation des CSV. Cette dernière émigre au Canada en 1847 à la demande de M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal, et s'établit à Joliette au Québec où elle prend la direction du collège de l'endroit. À ses débuts, la congrégation adopte l'enseignement comme champ d'action principal. Elle devient vite une des plus importantes congrégations enseignantes masculines au Québec avec la fondation, de 1847 à 1967, de 186 oeuvres dont 161 maisons d'enseignement. Innovateurs dans le système d'éducation québécois, les CSV élaboreront leur propre pédagogie (Turcotte 1981: 53).

La venue au Canada de la congrégation viatorienne ne s'est pas faite sans garanties de ressources suffisantes pour l'implantation comme de possibilités de recrutement intéressantes. Comme le soulignent Denault et Lévesque (1975), «au moment de convaincre une communauté à s'établir dans leur diocèse, les évêques n'étaient pas sans grossir les possibilités de recrutement<sup>13</sup>». On peut penser que M<sup>gr</sup> Bourget dut gonfler les possibilités de recrutement auprès des CSV comme l'avait déjà fait, en 1840, M<sup>gr</sup> Rosati, évêque de Saint-Louis, en tentant de convaincre le Père Querbes d'installer un chapitre de la congrégation aux États-Unis. Si les possibilités de recrutement ont été une première condition de l'implantation des CSV au Québec, les ressources suffisantes constituent la deuxième condition. Dussault et Martel abordent cet aspect lorsqu'ils affirment:

De même que la garantie de ressources suffisantes avait, pour le moins, constitué une condition nécessaire de la venue des communautés au Québec, la présence ou l'absence de pareille assurance détermine encore souvent par la suite leur acceptation ou leur refus des établissements qui leur sont proposés<sup>14</sup>.

Ainsi le Père Querbes différera un premier envoi de membres de la congrégation au Canada parce que le représentant de M<sup>gr</sup> Bourget à Paris refuse de verser mille francs à la maison-mère des CSV et mille francs par religieux pour les frais de voyage<sup>15</sup>. M<sup>gr</sup> Bourget résoudra finalement le problème financier et les premiers CSV arriveront au Canada en 1847. L'évêque s'assurera également que la congrégation puisse obtenir dès son arrivée les conditions nécessaires à sa survie en terre canadienne:

Ces ouvriers [les premiers CSV], M<sup>gr</sup> Bourget n'hésita pas à les mettre à contribution, tout de suite et sur un rythme *presto*, de la même façon qu'il se voyait

---

<sup>13</sup> Bernard DENAULT et Benoît LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 187.

<sup>14</sup> Gabriel DUSSAULT et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie*, p. 113.

<sup>15</sup> *Ibid*, p. 70.

lui-même pressé par les besoins et bousculé parfois par les événements. Qu'on en juge par la simple énumération des entreprises des cinq premières années, 1847-1852: Établissement d'un centre d'obédience et d'un noviciat à Joliette; organisation du Collège Joliette et d'une école Saint-Viateur dans son voisinage; fondation de deux écoles de campagne, à Sainte-Élisabeth (Joliette) et à Berthier-en-Haut (Berthierville); direction du collège de Chambly, sur les instances de M<sup>gr</sup> Bourget; création et organisation d'une oeuvre des Sourds-Muets, à Montréal; fondation, à Rigaud, d'un établissement qui sera bientôt un autre collège classique; une paroisse et une école acceptées à Stanstead, dans les Cantons de l'Est; une autre paroisse et une autre école acceptées, à Saint-André d'Argenteuil<sup>16</sup>.

Par l'entremise de l'évêque de Montréal, les CSV purent donc obtenir un nombre intéressant de maisons d'enseignement, notamment à Joliette. Cette aide n'est pas toutefois sans poser des problèmes, car des établissements concurrents de la région de Montréal (les collèges de Sainte-Marie, Sainte-Thérèse et l'Assomption qui veulent monopoliser l'enseignement secondaire dans cette région) voient d'un mauvais oeil les initiatives de M<sup>gr</sup> Bourget. Celui-ci signera tout de même «le document de curie mettant simultanément au rang de collèges classiques les collèges de Joliette et de Rigaud<sup>17</sup>».

## **B. Conditions de la pérennité de l'oeuvre viatorienne en terre québécoise**

Les débuts de la congrégation viatorienne au Québec furent difficiles sur le plan des effectifs. La congrégation perd, de 1860 à 1870, plus du tiers (18/50) de ses membres, décédés avant d'avoir atteint la trentaine (Bernard 1951:17). C'est pourquoi le problème de la relève fut de toute première importance dès le départ. Sur cet aspect, Antoine Bernard nous dit:

A une congrégation pauvre, peu nombreuse, qui essaie de soutenir une école ou un petit collège de campagne, il faut d'abord la sympathie active, agissante, du curé et des paroissiens. Il faut une rémunération suffisante, avec des recrues dirigées vers le noviciat et qui assurent la relève. Que l'une de ces conditions vienne à manquer, du coup l'oeuvre se trouve compromise<sup>18</sup>.

En tenant compte du nombre croissant d'établissements à la charge des CSV<sup>19</sup>, l'augmentation des ressources humaines est devenue un impératif. Condition nécessaire pour augmenter le nombre de maisons d'enseigne-

---

<sup>16</sup> Antoine BERNARD, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada: le second demi-siècle 1897 à 1947*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951, p. 15-16.

<sup>17</sup> Gabriel DUSSAULT et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie*, p. 54.

<sup>18</sup> Antoine BERNARD, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 17.

<sup>19</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1897), on compte 225 CSV canadiens répartis sur un vaste territoire allant de Lauzon à Berthierville, en passant par Joliette, Montréal, Beauharnois et jusqu'à Cohoe dans l'état de New York. Ils s'occupent d'une trentaine de maisons d'enseignement, de juvénat et de noviciat, ainsi que des oeuvres de charité, *Ibid.*, p. 28 et 44.



ment et favoriser la position de la congrégation dans le champ éducatif, la croissance numérique sera un des mots d'ordre des CSV à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle:

Raffermissment et Croissance, tel est le mot d'ordre du nouveau Provincial (P. Charles Ducharme, 1893). Raffermissment d'abord, par l'édification d'une triple base extérieure. Juvénat, Scolasticat, voilà trois institutions nécessaires, déclare le P. Ducharme; les deux premières existent déjà, il s'agit de les développer et consolider; quant au scolasticat, l'établissement en est décidé en principe, et il devra s'ouvrir le plus tôt possible. Ce raffermissment des cadres préparera la voie à la croissance numérique, de plus en plus nécessaire elle aussi<sup>20</sup>.

C'est donc dire que le pouvoir des CSV de s'imposer comme force sociale dépend certes de leur capacité à obtenir des maisons d'enseignement dans un nombre grandissant de diocèses et de paroisses comme de leur capacité à conserver ces maisons, mais aussi, de leur aptitude à développer les effectifs nécessaires à la bonne marche de leurs établissements. Cette logique de la consolidation et de la croissance sera une préoccupation qui guidera pendant le XX<sup>e</sup> siècle l'orientation et l'action de la congrégation viatorienne dans le champ éducatif. Ces stratégies se sont avérées avantageuses puisque au début des années 1960, 1,145 CSV oeuvrent en grande partie dans l'enseignement, soit 96,8% des membres actifs:

Ils étaient répartis géographiquement en deux provinces religieuses: Montréal (le diocèse de Montréal, l'Ouest du Québec, l'Ontario et le Manitoba) et Joliette (le diocèse de Joliette, le Saguenay et le Lac Saint-Jean); et en deux vice-provinces: l'Abitibi (les territoires de l'Abitibi et le Témiscamingue, le Nord-Ouest québécois) et Rimouski (le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord)<sup>21</sup>.

Plutôt préparés à donner un enseignement classique, les CSV entreront tout de même à partir des années 1930 dans le champ de l'enseignement agricole. De 1932 à 1940, ils organiseront cinq écoles d'agriculture sur le territoire québécois. Quelles sont les motivations des CSV à s'investir dans le domaine de l'enseignement agricole? Écoutons Antoine Bernard sur le sujet:

Nous l'avons déjà dit, et nous croyons l'avoir prouvé par les faits de l'histoire: pas plus au Canada qu'en France, notre Institut ne s'est désintéressé de la primordiale question du dépeuplement des campagnes. L'éducation donnée à la jeunesse canadienne par nos confrères n'a jamais manqué de tendre, par tous les moyens de conviction, à rattacher au sol, dans la mesure du possible, les fils de la glèbe trop attirés par le mirage des villes. Que font d'autre (sic), en particulier, des établissements comme ceux que nous dirigeons au Manitoba et au Témiscouata<sup>22</sup>?

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>21</sup> Paul-André TURCOTTE, *L'éclatement d'un monde: les Clercs de Saint-Viateur et la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1981, p. 18.

<sup>22</sup> Antoine BERNARD, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 468.

Au-delà de ces buts, est-il possible de voir si d'autres raisons ont joué dans l'acquisition par les CSV, dans les années trente et quarante, de cinq écoles d'agriculture. L'étude de la création de ces écoles devrait permettre de répondre à cette question.

En fait, émettons l'hypothèse suivante: il existe d'abord chez les CSV une stratégie de *sauvegarde* des acquis en ce qui concerne leurs maisons d'enseignement. Les sections agricoles qu'ils avaient créées dans les académies rurales et les collèges commerciaux dont ils avaient la charge auront permis de conserver leurs écoles à Saint-Denis-sur-Richelieu, à Saint-Rémi-de-Napierville et à Saint-Barthélemy pendant la crise des années 1930. Les écoles d'agriculture entraient également dans une stratégie d'*implantation* qui visait l'expansion de la congrégation sur le territoire québécois. C'est notamment le cas des écoles fondées à Val D'Espoir en Gaspésie et à La Ferme en Abitibi. Par ailleurs, ces écoles d'agriculture ont servi au *renouvellement* de cette congrégation. En effet, les Clercs recrutaient une partie de leurs novices à même la clientèle de ces établissements. En ouvrant des écoles d'agriculture, les Clercs de Saint-Viateur visaient tout autant l'enseignement agricole que la sauvegarde de leurs institutions et l'expansion de leur congrégation dans la province de Québec.

### III. Les Clercs de Saint-Viateur et les écoles d'agriculture

#### A. La Crise des années 1930 et le champ éducatif

Le Canada est l'un des pays qui sera le plus touché par la crise mondiale des années trente. Pour le Québec, c'est principalement le secteur des ressources naturelles qui est le plus durement éprouvé par la chute du commerce international qui provoque un chômage élevé et une misère sociale qui inquiètent les élites. Dans un contexte de crise aussi forte, l'éducation ne constitue pas, pour un grand nombre de Québécois, une préoccupation majeure (Linteau et al. 1989). C'est tout le système d'éducation qui ressent les effets néfastes de cette crise. Le cas de l'enseignement professionnel est éloquent à ce chapitre comme le fait remarquer J.-P. Charland (1982): «Cette situation [la crise et le chômage] n'est pas sans affecter l'enseignement professionnel. En effet beaucoup de parents n'ont plus les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école [...]. Le nombre des élèves cesse d'augmenter et on se réjouit quand il ne descend pas<sup>23</sup>.» Pour leur part, les collèges classiques ne semblent pas trop souffrir de cette crise, puisque 19

---

<sup>23</sup> Jean-Pierre CHARLAND, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1982, p. 142.

collèges ouvrent leurs portes pendant la décennie 1930-1940, dont 14 pour les filles<sup>24</sup>. Paradoxalement, c'est pendant cette période de crise que l'on voit apparaître le plus grand nombre d'écoles d'agriculture sur tout le territoire de la province<sup>25</sup>.

## B. Situation des écoles des CSV pendant la crise

Ce nombre impressionnant de création d'écoles d'agriculture par les CSV dans une période peu favorable à l'enseignement technique dans son ensemble s'explique par la conjonction de deux facteurs: 1) l'engagement de l'État dans la formation professionnelle agricole depuis les années vingt et 2) la situation précaire de certaines écoles des CSV pendant la crise.

A partir de 1920, l'État québécois entend favoriser le développement des écoles d'agriculture dans la province de manière à hausser la formation des futurs exploitants de ferme<sup>26</sup>. C'est ainsi qu'avec une aide financière généreuse, les autorités diocésaines de Rimouski ouvrirent, en 1926, la première école moyenne d'agriculture spécifiquement adaptée aux besoins des fils de cultivateurs se destinant à l'exploitation d'une ferme. Le Ministère de l'Agriculture fournira à cette fin une somme de 65 000 dollars pour la construction de l'école et l'achat d'une ferme en plus de verser un octroi de maintien annuel moyen de 20 000 dollars par année. Considérant qu'à la même époque, les collèges classiques reçoivent 10 000 dollars de subvention annuelle<sup>27</sup>, on comprend que l'ouverture d'une école d'agriculture

---

<sup>24</sup> Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 59. Toutefois, comme le souligne Galarneau, «Ces collèges sont l'oeuvre de communautés enseignantes déjà solidement établies, qui ne recrutent que quelques rares élèves dont les parents ont le goût et les moyens financiers nécessaires à des études aussi longues. Cela signifie encore qu'aucune construction n'est exigée et que, comme on l'a déjà vu, les soeurs font appel aux prêtres ou aux religieux du voisinage pour l'enseignement.» C'est ce qui explique, selon l'auteur, qu'il ait pu y avoir création d'un nombre aussi grand de collèges en période de crise économique.

<sup>25</sup> A l'encontre de LINTEAU et al., *Histoire du Québec contemporain: le Québec depuis 1930*, 1989, qui inclut dans la stagnation de l'enseignement technique les écoles d'agriculture, nos données, qui s'appuient sur une riche documentation archivistique, montrent que de 1932 à 1940, 17 écoles d'agriculture ont été créées au Québec sur un total de 21 apparaissant pendant la période d'existence de cette filière d'enseignement professionnel spécifique, soit de 1926 à 1969. Voir Thérèse HAMEL et al., «Évolution et typologie des écoles d'agriculture au Québec (1926-1969)», 1992, à paraître dans la *Revue d'histoire de l'éducation*, (printemps 1994).

<sup>26</sup> Dans une allocution au Club de la Garnison en 1920, Louis-Alexandre Taschereau prononça ces paroles: «Pendant ce temps, nous ne négligeons pas l'agriculture, qui est à la base de notre vie économique. Nous projetons d'établir prochainement dans nos districts ruraux une vingtaine d'académies agricoles [...]», dans Le Soleil, «Enlever aux provinces les matières d'éducation c'est nuire au Canada», 4 novembre 1920.

<sup>27</sup> Sur les subventions aux collèges classiques voir la LOI DES SUBVENTIONS AUX COLLÈGES CLASSIQUES, 12 GEORGES V, C.5, s.1.

représentait une source de revenus appréciable en plus d'attirer une nouvelle clientèle dans les diocèses, les paroisses et les écoles touchées.

### *1. Des écoles d'agriculture pour le raffermissement de l'oeuvre viatorienne*

Le financement de l'État et l'existence d'une nouvelle clientèle amèneront les CSV à faire la demande pour l'ouverture d'écoles d'agriculture dans les années 1930. Considérons successivement la situation du Collège commercial de St-Rémi-de-Napierville, de l'Académie rurale de Saint-Barthélémy et du Collège Saint-François Xavier à Saint-Denis-sur-le-Richelieu.

Les CSV prennent en charge en 1886 le collège commercial de Saint-Rémi construit un an auparavant par les soins de la fabrique. A partir des années trente, le collège ne réussit plus à recruter suffisamment d'élèves pour remplir le pensionnat, source de revenus nécessaires à la bonne marche du collège commercial<sup>28</sup>. Dans une lettre datée du 14 juillet 1932, adressée à Louis H. Lazure par un membre de la congrégation des CSV, on peut lire ce qui suit: «En effet si nous ne trouvons pas à brève échéance le moyen de repeupler le Collège d'un nombre convenable de pensionnaires, il faudra de toute nécessité fermer le pensionnat et ce serait un bien grand malheur, personne n'en pense autrement<sup>29</sup>». Dans ces conditions, l'ouverture d'une section agricole<sup>30</sup> dans le collège représentait la solution la plus avantageuse à court terme puisqu'une nouvelle clientèle venait combler le déficit du pensionnat en plus d'obtenir du gouvernement des subsides nécessaires en période de crise économique.

---

<sup>28</sup> Les pensionnats furent créés au XIX<sup>e</sup> siècle par les congrégations enseignantes pour deux raisons principalement: «De la même manière, si les Jésuites, les C.S.V., et les C.S.C. ouvrirent des pensionnats, ce fut autant dans le but de s'assurer des revenus supplémentaires que pour satisfaire aux demandes de la clientèle.» Gabriel DUSSAULT et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie*, p. 118. Les communautés religieuses de femmes ont aussi utilisé cette stratégie de financement. On pourra consulter sur le sujet Marie-Paule MALOUIN, «Les rapports entre l'école privée et l'école publique: l'académie Marie-Rose au 19<sup>e</sup> siècle», dans Nadia Fahmy-El et Micheline DUMONT, *Mâitresses de maison, mâitresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983.

<sup>29</sup> Archives des Clercs de Saint-Viateur à Montréal (maintenant ACSVM), *Fonds École de Saint-Rémi de Napierville*.

<sup>30</sup> La section agricole est un local à l'intérieur d'un collège commercial ou d'une académie rurale. C'est un type d'école d'agriculture au même titre que l'école moyenne, tout comme le seront, à partir de 1938, les écoles régionales. Dans un autre article à paraître (printemps 1994) dans la *Revue d'histoire de l'éducation*, «Évolution et typologie des écoles d'agriculture au Québec (1926-1969)», nous explicitons en détail les différents types d'écoles ayant eu pour mission de dispenser l'enseignement agricole.

La section agricole de Saint-Barthélémy, pour sa part, ouvre ses portes le 6 novembre 1933, à l'intérieur de l'académie rurale de l'endroit. Cette école était sous la direction des CSV depuis 1884. Quelles sont les raisons qui poussent la congrégation viatorienne à ouvrir une telle section? Elles sont de deux ordres: 1) celui des intentions et 2) celui des nécessités. Les intentions d'abord. Dans une brochure soulignant en 1958 le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'école d'agriculture de Saint-Barthélémy, les CSV exposent clairement les motifs qui sont à la base de la création de la section agricole en 1933:

Les heures difficiles de la crise de 1929 au cours desquelles les bases économiques furent fortement ébranlées, bouleversent et menacent encore la classe rurale. Les cultivateurs sont aux prises avec les problèmes épineux et plusieurs semblent vouloir céder sous la pression des fardeaux qui les accablent. Habités à une culture routinière ne répondant plus aux besoins du marché, ils doivent trouver une autre voie qui leur permette de vivre des revenus de leurs terres. En face de cette situation alarmante on cherche une solution qui réponde aux besoins du moment. Les chefs se rencontrent et discutent la question. Du choc des idées jaillit la lumière. Immédiatement, on décide de secourir les agriculteurs par le moyen le plus efficace, la fondation d'une école, école spécialisée pour la jeunesse rurale<sup>31</sup>.

Dans l'ordre des nécessités, les raisons de l'ouverture de la section agricole sont différentes. Dans le rapport de la visite canonique effectuée en 1934 par le supérieur des CSV, le R.P. J. Latour, sont exposées en termes très clairs d'autres raisons justifiant l'ouverture de la section:

Le pensionnat allait mourir faute de...pensionnaires. Pour le sauver, et, ne l'oublions pas, en même temps pour garder les Clercs de St-Viateur en cette très belle paroisse, je discutais pendant deux ans divers plans avec la Commission scolaire et avec le curé Clermont [...]. Le collège n'avait pas d'argent M. le curé en trouva...dans sa caisse personnelle. Le collège n'avait plus de pensionnaires, les étudiants en agriculture remplirent la maison<sup>32</sup>.

Enfin, en 1878, les CSV prennent possession du collège Saint-François-Xavier à Saint-Denis-sur-le-Richelieu. Ils établirent un externat puis un pensionnat. Après une période de relative prospérité «le nombre de pensionnaires diminua, faute de recrutement et le pensionnat disparut en 1931<sup>33</sup>». Deux ans plus tard, le collège était transformé en scolasticat. Selon J.B. Richard, le scolasticat disparut à la fin de juin 1939, suite à la

---

<sup>31</sup> ACSVM, *Fonds École d'agriculture Saint-Barthélémy, 25<sup>e</sup> anniversaire 1933-1958*, 23 novembre 1958.

<sup>32</sup> Père J. LATOUR, *Visite canonique au Collège Saint-Barthélémy*, 31 octobre-1<sup>er</sup> novembre 1934, p. 2, ACSVM.

<sup>33</sup> J.B. RICHARD, *Saint-Denis-sur-Richelieu, 1900 à 1940 avec notes supplémentaires jusqu'à 1943*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, [vers 1943], p. 219.

division de la congrégation des CSV en deux provinces: Joliette et Montréal. Le projet de créer une section agricole à Saint-Denis en 1940 se fondait sur la situation financière difficile des Clercs dans cette paroisse. Le supérieur provincial des CSV, Louis-Philippe Fafard, espérait, par cette nouvelle fondation, que le ministère de l'Agriculture accorde une allocation annuelle de 3000 \$ à 4000 \$ pour assurer l'enseignement agricole à Saint-Denis<sup>34</sup>. La création de cette section permit aux CSV de sauver le collège de la faillite. Comme le souligne le supérieur Fafard lors de sa visite canonique en 1941, «l'école moyenne d'agriculture [lire la section agricole] a sauvé pour un an le Collège de Saint-Denis et même l'externat, car nous avons été à deux doigts de quitter cet endroit où nous sommes depuis au delà de soixante-ans<sup>35</sup>.»

Ces trois exemples nous démontrent clairement que les sections agricoles créées par les CSV visaient à la fois l'enseignement agricole et la consolidation des acquis de la congrégation dans une région donnée tout en sauvegardant une école aux prises avec des graves problèmes financiers.

## 2. Des écoles d'agriculture pour la croissance de l'oeuvre viatorienne

En plus de sauver de la faillite certaines maisons d'enseignement, les écoles d'agriculture ouvertes par les CSV ont permis à la congrégation de s'implanter en diverses régions du Québec comme le démontre la création des écoles d'agriculture de La Ferme en 1936 et de Val-d'Espoir en 1938.

En 1932, l'école de Saint-Rémi était créée par les CSV. Suivait, en 1933, celle de Saint-Barthélémy. En outre à cette époque, les pourparlers afin de créer une autre école d'agriculture étaient engagés. D'abord, les CSV songèrent à une fondation à Saint-Félicien au Lac Saint-Jean, mais ils renoncèrent à ce projet sous prétexte qu'«au Lac Saint-Jean, le rayonnement serait presque nul pour la communauté, car la région fermée est occupée par le Séminaire de Chicoutimi et par les FF. de l'Instruction chrétienne<sup>36</sup>». Or, une école d'agriculture sera instituée par le Séminaire de Chicoutimi dès 1938 après quatre années de pourparlers. En juin 1933, on offrait au Père provincial, Joseph Latour, de prendre possession du collège de L'Islet, abandonné depuis quelques temps par les Frères des Écoles chrétiennes. Il fut aussi question de confier aux CSV l'orphelinat de Saint-Ferdinand d'Halifax. Ce projet avorta, les clercs ne voulant pas être chargés

---

<sup>34</sup> Lettre de Louis-Philippe Fafard à Albert Rioux, 1<sup>er</sup> août 1939, ACSVM, *Fonds école d'agriculture de Saint-Denis*.

<sup>35</sup> Rév. P. L.-P. FAFARD, c.s.v., sup.-prov., visite canonique à Saint-Denis, Rivière Richelieu, le 23 avril 1941, ACSVM, *Fonds école d'agriculture de Saint-Denis*.

<sup>36</sup> «Extrait du registre des délibérations du discrétore [...] 21 février 1936», (p. 114 B), ACSVM, *Fonds École d'agriculture de La Ferme*.

de l'hypothèque de 12 000 \$ qui pesait sur l'établissement. En fait, les Clercs souhaitaient davantage obtenir la propriété des terrains de l'ancienne ferme expérimentale fédérale de l'Abitibi. Selon un mémoire relatif à l'oeuvre de La Ferme, les négociations dans le but de créer une école d'agriculture sur l'ancienne ferme expérimentale fédérale débutèrent en 1932 à l'instigation de l'évêque d'Haileybury, M<sup>gr</sup> Louis Rhéaume<sup>37</sup>. Ces négociations touchaient la création éventuelle d'un orphelinat agricole et le projet d'une école moyenne d'agriculture.

La création de l'école d'agriculture de La Ferme en Abitibi en 1936 permettait aux CSV de s'implanter dans une nouvelle région où il n'y avait pas risque de concurrence de la part d'autres congrégations enseignantes<sup>38</sup>. Une fois installée dans la région, il est permis de croire que la congrégation viatorienne a cherché à étendre son rayonnement le plus possible. En effet, un an après leur arrivée, et avec les encouragements de M<sup>gr</sup> Rhéaume, de M<sup>gr</sup> Plante et du cardinal Villeneuve, les CSV acceptaient une offre du gouvernement provincial, assortie des conditions suivantes: «... à savoir la propriété et la direction de La Ferme à titre de propriétaires et l'offre conséquente de M<sup>gr</sup> Rhéaume de nous confier la direction des écoles primaires d'Amos et de La Sarre<sup>39</sup>.» D'ailleurs M<sup>gr</sup> Rhéaume ne déclarait-il pas en 1934 que: «La congrégation qui prendra la Ferme aura comme récompense les écoles des villages<sup>40</sup>» mais que la condition préalable à l'entrée d'une communauté dans le diocèse était de prendre en charge l'administration de La Ferme<sup>41</sup>.

---

<sup>37</sup> École d'agriculture de La Ferme. «Mémoire concernant l'oeuvre de la Ferme, (Abitibi), où les Clercs de Saint-Viateur dirigent une École d'Agriculture, un Orphelinat Agricole et une Ferme de Démonstration». ANQQ, *Fonds ministère de l'éducation*, E. 13 (versement 84-12-04).

<sup>38</sup> Selon Jean Laflamme: «Les premiers [...] éducateurs religieux, les Frères Maristes, arrivent au Témiscamingue en 1908. Ils y demeurent sept ans. Après leur départ, en 1915, il faudra seize années avant que les premiers successeurs ne viennent occuper la place: ce sont les Frères de Saint-Gabriel qui s'installent au Témiscamingue en 1931, puis en Abitibi trente ans plus tard. Dans l'intervalle arrivent les Clercs de Saint-Viateur qui se fixent simultanément au Témiscamingue et en Abitibi en 1935; puis les Frères du Sacré-Coeur, venus en 1944 au Témiscamingue et en 1946 en Abitibi où ils feront un stage de treize ans; enfin les Religieux de Saint-Vincent de Paul qui s'établissent en Abitibi en 1953.» Jean LAFLAMME, «L'Église et l'éducation en Abitibi-Témiscamingue», dans *Sessions d'étude*, S.C.H.E.C., 49, 1982, p. 27-28.

<sup>39</sup> «Extrait du registre des délibérations [...] 21 février 1936», ACSVM, *Fonds École d'agriculture de la Ferme*.

<sup>40</sup> M<sup>gr</sup> Louis Rhéaume à l'abbé Viateur Dudemaine, 24 avril 1934, Archives de la Paroisse Sainte-Thérèse d'Amos, cité dans Jean LAFLAMME, *L'Église et l'éducation en Abitibi-Témiscamingue*, p. 31.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 31.

L'implantation en Abitibi-Témiscamingue et l'acquisition de maisons d'enseignement sur ce territoire permettaient aux CSV de recruter de futurs membres pour la congrégation. Cette affirmation se vérifie tout particulièrement lorsque l'on tient compte des retraites fermées<sup>42</sup> organisées chaque année par la congrégation. En 1943, par exemple, les 23 élèves de l'école d'agriculture font une retraite de trois jours. C'est l'occasion d'évaluer les aptitudes au noviciat. En 1944, quatre finissants du cours d'agriculture à La Ferme postulent comme aides-temporels<sup>43</sup>. Cet effort de recrutement sera renforcé par la présence, à partir de 1950, d'un juvénat à l'intérieur même des murs de l'école. Des retraites fermées seront également organisées pour les élèves des écoles environnantes<sup>44</sup>.

La création, en 1938, de l'école d'agriculture de Sainte-Marie de Val-d'Espoir<sup>45</sup> par les CSV vise les mêmes buts que celle de La Ferme créée en 1936, à savoir l'implantation dans une nouvelle région et la croissance de la congrégation viatorienne. Après la faillite du monastère des Cisterciens en 1935, la Corporation épiscopale de Gaspé se voit contrainte d'assumer la dette hypothécaire de 80 000 dollars laissée par les anciens propriétaires.

---

<sup>42</sup> Une retraite fermée est une période de trois jours (en moyenne) où les élèves des différentes écoles des CSV sont invités à entendre des sermons faits par les curés des paroisses et les aumôniers des écoles. A cette occasion, on cherche les vocations potentielles pour la congrégation. A titre d'exemple, en 1943-1944, une retraite est organisée du 22 au 26 mars à l'école d'agriculture de La Ferme; 27 élèves de l'école y participent. Du 16 au 18 mai de la même année, 41 élèves de l'école supérieure Saint-André à La Sarre font une retraite sous la direction du R.P. Ménard, c.s.v. Du 26 au 28 mai (1944), ce sont 11 élèves de 10<sup>e</sup> année commerciale du collège d'Amos qui rencontrent le Père Ménard. Enfin, du 28 au 31 mai (1944), ce sont 18 élèves des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années de l'école Saint-Viateur d'Amos qui font une retraite fermée. «Rapport annuel sur la situation morale, disciplinaire et matérielle, année 1943-44», ACSVM, *Fonds École d'agriculture de la Ferme*.

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Cette systématisation du recrutement est un élément rencontré dans toutes les écoles d'agriculture des CSV. Par exemple à Saint-Barthélémy un Père recruteur passe à toutes les années afin de dénicher les vocations potentielles: «Pendant son séjour à l'école de St-Barthélémy, [...] le Père Élias Crevier, alors «Recruteur», s'amène et selon la méthode du temps, rencontra tous les étudiants en les faisant paraître devant lui, les uns après les autres, à la queue leu leu... La seule question qu'il posait à chacun, une fois entré dans son bureau, était: As-tu déjà pensé à entrer en communauté.» Voir ACSVM, *Fonds École d'agriculture de La Ferme*. Dans le rapport d'une autre visite effectuée par ce même Père à la même maison, on lit ce qui suit: «P. Crevier durant sa visite rencontra tous nos élèves, les entretient sur la vocation, et à la suite de sa visite, trois des nôtres décident d'entrer au Noviciat.» Voir ACSVM, *Rapport annuel de l'école régionale d'agriculture, St-Barthélémy*, le 11 mai 1944, p. 1.

<sup>45</sup> Sur l'implantation en Gaspésie des CSV et sur la prise en charge de l'école d'agriculture de Val-d'Espoir, nous nous référons à une communication présentée au Congrès de la société historique du Canada, Ottawa, le 8 juin 1993. Voir Thérèse HAMEL et al., «Une école d'agriculture à Val-d'Espoir: L'implantation des Clercs de Saint-Viateur en Gaspésie», 1993.



Face à cette dette, qui met en péril la survie du séminaire de Gaspé, M<sup>gr</sup> F.X. Ross, évêque du diocèse, fait appel au gouvernement pour qu'il transforme le monastère en école d'agriculture et qu'il éponge la dette si menaçante pour le séminaire qu'il considère «comme l'oeuvre la plus importante de notre administration<sup>46</sup>.»

Comme le gouvernement est favorable au projet de M<sup>gr</sup> Ross<sup>47</sup>, ce dernier invite les CSV à prendre en charge l'administration de la future école. Les tractations contractuelles eurent lieu entre M<sup>gr</sup> Ross et Joseph Latour, supérieur de la province religieuse de Montréal. Pour ce dernier, il existe plusieurs avantages à accepter la proposition de l'évêque de Gaspé. Dans une réunion du Discrétoire de Montréal en 1937, le supérieur énumère les raisons suivantes:

Le R.P. Provincial demande au Discrétoire s'il y a lieu de prendre la direction de l'école d'agriculture de Val-d'Espoir aux conditions exposées à la séance du Discrétoire du douze novembre. Lui-même y voit trois grands avantages: 1) cette fondation nous permet d'entrer dans le diocèse de Gaspé et, par la suite, d'y fonder un bon nombre d'établissements dont probablement le Séminaire de Gaspé; 2) par ce moyen, nous nous préparons des oeuvres qui nous permettront d'employer notre surplus de personnel; 3) nous prenons possession d'une région riche en bonnes vocations religieuses et non exploitée par les autres communautés<sup>48</sup>.

Les CSV obtiendront également dans cette transaction la direction du séminaire de Gaspé où ils prendront la place, en 1938, des Jésuites qui y oeuvraient depuis 1926<sup>49</sup>.

Les cas des écoles d'agriculture de La Ferme en Abitibi et de Val-d'Espoir en Gaspésie nous confirment que les CSV utilisent ces écoles comme une porte d'entrée dans une nouvelle région. Sur place, ils étendent leurs activités dans un nombre grandissant de maisons d'enseignement. Cette pratique s'avère avantageuse pour la congrégation puisqu'elle permet un recrutement plus efficace de nouveaux novices.

---

<sup>46</sup> *Mandements des évêques de Gaspé*, t. I, p. 26.

<sup>47</sup> Une loi sera votée au gouvernement à ce sujet sous l'intitulé LOI RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE EN GASPÉSIE (2 George VI, chapitre 11), sanctionnée le 8 avril 1938.

<sup>48</sup> «Extrait du registre des délibérations du Discrétoire particulier ou conseil d'administration de l'institut des clercs paroissiaux ou cathéchistes de Saint-Viateur», séance du 23 novembre 1937, ACSVM, *Fonds École d'agriculture de Val-d'Espoir*.

<sup>49</sup> Voir à ce sujet Jules BÉLANGER, «Le Séminaire de Gaspé à travers le demi-siècle diocésain», dans *La Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. X, nos. 2 et 3 (spécial), avril-septembre, 1972, p. 175. Pour en savoir davantage sur l'Église diocésaine de Gaspé, on pourra consulter avec intérêt le numéro spécial sur la Gaspésie dans le *Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1965.

## Conclusion

«Raffermissement et croissance», tels étaient les mots d'ordre du Supérieur des CSV à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude des cinq écoles d'agriculture ouvertes par les CSV nous montre que ces mots d'ordres ont effectivement guidé l'action et l'orientation de la congrégation dans le champ éducatif. Raffermissement par la sauvegarde et la consolidation des établissements menacés par le manque d'élèves ou les problèmes financiers, comme ce fut le cas à Saint-Rémi-de-Napierville, à Saint-Barthélémy et à Saint-Denis-sur-le-Richelieu. Croissance par l'implantation en de nouvelles régions et par le recrutement de nouveaux membres, comme l'ont permis les écoles de La Ferme en Abitibi et de Val-d'Espoir en Gaspésie.

Ces stratégies de sauvegarde, d'implantation et de renouvellement n'ont pu se concrétiser sans l'aide et l'appui des autorités ecclésiastiques des diocèses ou des paroisses dans lesquelles se trouvaient les écoles d'agriculture des CSV. L'accord et l'influence d'un M<sup>gr</sup> Ross en Gaspésie, les encouragements de M<sup>gr</sup> Rhéaume, de M<sup>gr</sup> Plante et du Cardinal Ville-neuve en Abitibi, l'aide financière du curé Clermont à Saint-Barthélémy sont autant d'exemples de la nécessité pour les CSV d'obtenir les bonnes grâces de la hiérarchie ecclésiastique afin de pouvoir se tailler une place de choix dans le champ éducatif. En sens inverse, la congrégation s'acquitte adéquatement de ses obligations envers l'Église en prenant en charge un nombre toujours grandissant de maisons d'enseignement dans des conditions parfois difficiles mais combien «avantageuses» pour les autorités ecclésiastiques. Le pouvoir de la congrégation viatorienne de s'imposer comme force sociale dans le champ éducatif dépendait donc de son aptitude à éveiller la sollicitude de l'Église.

L'implantation en de nouvelles régions comme l'acquisition de maisons d'enseignement sur ces nouveaux territoires tiennent, pour leur part, à la concurrence ou à la liberté d'action rencontrées par la congrégation viatorienne dans ce territoire donné. Cet état de fait est clair en ce qui concerne les écoles d'agriculture de La Ferme et de Val-d'Espoir. Cette concurrence potentielle n'est toutefois pas l'effet du hasard puisque l'entrée d'une congrégation dans un diocèse réclame la permission des autorités ecclésiastiques de l'endroit.

A toutes fins utiles, cette étude de cas nous aura permis de démontrer que la création d'écoles par les congrégations enseignantes masculines visait des buts divers. C'est en développant des bases matérielles importantes (v.g. le nombre d'établissements) que les congrégations enseignantes masculines ont été en mesure de s'imposer comme force sociale dans le champ éducatif. En tant que lieu de recrutement et comme lieu de prestige, notamment dans le cas des collèges classiques et des séminaires, la posses-

sion d'un plus grand nombre d'écoles était une condition nécessaire de réussite dans un secteur où la concurrence entre congrégations enseignantes était présente.

## Bibliographie

- ARCHIVES DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR À MONTRÉAL: Fonds Écoles d'agriculture de Saint-Denis, de La Ferme, de Val-d'Espoir, de Saint-Rémi et de Saint-Barthélémy.
- ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À QUÉBEC: Fonds du ministère de l'Éducation E. 13 (versement 84-12-04).
- BÉLANGER, Jules, «Le Séminaire de Gaspé à travers le demi-siècle diocésain», dans *La Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. X, nos. 2 et 3 (spécial), avril-septembre 1972, p. 167-182.
- BERNARD, Antoine, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada: le second demi-siècle 1897 à 1947*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951.
- BOURDIEU, Pierre, «Une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber», dans *Archives européennes de sociologie*, vol. XII, 1971, p. 295-334.
- CHARLAND, Jean-Pierre, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*, Québec, IQRC, 1982.
- DENAULT, Bernard et Benoît LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975.
- DUSSAULT, Gabriel et Gilles MARTEL, *Communautés religieuses et économie: Rapport de la recherche 1975-76, les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le régime anglais (1837-1870)*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Faculté de théologie, Secteur des sciences humaines de la religion, 1976.
- GALARNEAU, Claude, «Les communautés religieuses au Québec (1837-1914)», dans *Sessions d'étude, La société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1969, p. 13-20.
- GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978.
- HAMEL, Thérèse et al., «Évolution et typologie des écoles d'agriculture au Québec (1926-1969)», à paraître dans la *Revue canadienne d'histoire de l'éducation*, (printemps 1994), 1992.

- HAMEL, Thérèse et al., «Une école d'agriculture à Val-d'Espoir: L'implantation de Clercs de Saint-Viateur en Gaspésie», communication présentée dans le cadre du *Congrès de la Société Historique du Canada*, Ottawa, 8 juin 1993.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle: (1898-1940)*, Montréal, Boréal Express, 1984.
- LAFLAMME, Jean, «L'Église et l'éducation en Abitibi-Témiscamingue», dans *Sessions d'étude*, S.C.H.E.C., 49, 1982, p. 27-34.
- LAFORÉST, Guy, «Le sculpteur collectif de l'état pastoral», *Recherches sociographiques*, XXVII, 1, p. 133-152.
- LAPERRIÈRE, Guy, «Persécution et exil: La venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no. 3, 1982, p. 389-411.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole et Louis ROUSSEAU, «Les centres de la régulation: Essai sur les rapports entre l'Église et l'État dans l'histoire québécoise», dans *Sciences religieuses*, 12/3, été 1983, p. 247-272.
- LINTEAU, Paul-André et al., *Histoire du Québec contemporain: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989.
- MALOUIN, Marie-Paule, «Les rapports entre l'école privée et l'école publique: l'académie Marie-Rose au 19<sup>e</sup> siècle», dans Nadia FAHMY-EID et Micheline DUMONT, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983.
- MONIÈRE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec: des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977.
- OUELLET, Fernand, «L'enseignement primaire: responsabilité des Églises ou des États? (1801-1836)», dans *École et société au Québec: Éléments d'une sociologie de l'éducation*, sous la direction de Pierre W. Bélanger et Guy Rocher, Montréal, Hurtubise HMH, 1970, p. 241-257.
- RICHARD, J.-B., *Saint-Denis-sur-Richelieu, 1900 à 1940 avec notes supplémentaires jusqu'à 1943*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, 1943.
- TURCOTTE, Paul-André, *L'éclatement d'un monde: Les clercs de Saint-Viateur et la Révolution tranquille*, Montréal, Bellarmin, 1981.
- TURCOTTE, Paul-André, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970)*, Montréal, Bellarmin, 1988.
- VINCENTHIER, Georges, *Une idéologie québécoise: de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, Collection Histoire, 1979.

VOISINE, Nive et Philippe SYLVAIN, *Histoire du catholicisme québécois: Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Réveil et consolidation 1840-1898*, Montréal, Boréal Express, 1984.

VOISINE, Nive et Jean HAMELIN (dir.), *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985.

VOISINE, Nive, *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada: La conquête de l'Amérique, 1837-1880*, Québec, Éditions Anne Sigier, 1987.

VOISINE, Nive, *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada: une ère de prospérité, (1880-1946)*, Québec, Éditions Anne Sigier, 1991.